

Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°215

Quand performance sociale rime avec déconstruction des garanties et droits des travailleurs par la nov'langue

Par les Organisations patronales des Bureaux d'études : SYNTEC et CINOV.

Maison d'édition : Thénardier

Lors de la réunion de la CPPNI du 30 juin des Bureaux d'études, deux grands sujets étaient à l'ordre du jour : l'évolution de la convention collective et la négociation d'un accord Performance sociale (appréciez la novlangue !) lié à l'agenda social.

Sur la Convention collective on vous rassure tout de suite : après trois ans de travaux, pas moins, la Convention collective reste à droit strictement constant. Dit autrement : rien pour le salarié, il s'agissait juste d'intégrer dans le texte les évolutions législatives plus ou moins récentes qui rendaient le texte complètement obsolète sur certaines parties.

Mais que l'on ne s'inquiète pas, une autre étape se profile, la « modernisation » de la convention collective. Ça fait chic et légèrement désuet « Modernisation ». L'enjeu est peu ou prou le même : intégrer dans le texte les évolutions de ces dernières années en matière d'organisation du travail notamment. Les thèmes sont d'ores et déjà identifiés.

La branche est réputée pour une convention collective qui permet de tirer vers le bas les droits des salariés. Tant et si bien que les grands Groupes redoublent d'efforts pour basculer nombre de filiales sous ce statut, souvent bien moins enviable que celui de la convention de rattachement – et d'origine - des groupes concernés.

Evidemment la CGT ne désertera pas la table mais observe de manière sceptique le peu d'engouement mais engouement quand même qu'il peut y avoir sur cet exercice.

Dans la même veine communicationnelle sans réel fond, a été proposé un accord de Performance sociale. C'est joli, ça a des relents de Responsabilité Sociale des Entreprises (vous savez le truc flou où toutes les boites s'accordent un 10 sur 10 comme dans l'Ecole des fans pour expliquer qu'il est possible de spéculer sur la pollution tout en ayant un label éco-responsable, ou que l'exploitation de populations pauvres dans des conditions indigentes ne les empêche pas d'être heureux etc..).

Alors oui c'est vrai, ce n'est pas tout à fait la même chose, c'est bien moins ambitieux. Dans les entreprises on appellera ça Qualité de Vie au Travail. Il faut suivre avec la sémantique! Par contre, comme dans l'entreprise, on parle d'un accord cadre au rabais, limité et des formulations qui attisent tous les signaux d'alarme, notamment sur la santé.

L'idée au fond est de conclure un accord pour communiquer et essayer d'attirer le chaland qui viendrait trainer du côté de la branche, en tension sur l'emploi. Tout le marketing du monde ne pourra jamais contrebalancer des salaires au lance-pierre pour des salariés dont on exige un profil élevé, une forte technicité et des horaires toujours plus étendus. Mais payer les salarié.e.s pour leur travail ou leur temps de travail, ça ne permet pas de gratter pour l'actionnaire. Alors on propose des accords pour discuter de sujets qui peuvent être importants pour les salariés concernés, mais qui ne toucheront qu'une partie de la population – exemple, des droits dans l'exercice de la parentalité, quand on sait que le jeu, jusqu'il y a jeu de la branche, c'est de ne traiter l'emploi quasiment qu'à travers l'abus de jeunisme – ou une évolution de la structure de rémunération pour valoriser le variable, jamais acquis pour le salarié mais toujours variable pour le décideur.

Là encore, on est dubitatifs sur le cadre mais pour autant, ainsi posé, le sujet permet d'aborder des sujets sur lesquels les avancées se font attendre depuis plusieurs années : santé, prévoyance, télétravail, égalité professionnelle, intégration et maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *BI BE* »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes